



A rendre pour le lundi 8 septembre :

- **Fiche d'urgence**
- **Fiche de renseignements** (vérifiée et signée)
- Attestation Assurance (**Responsabilité Civile et Individuelle Accident**)
- **Participation financière** de 15 euros par chèque de préférence, ordre : « OCCE Coop Ecole de Remilly »

NOTE DE RENTREE SEPTEMBRE 2025

Mme COLLADO Marie-Charlotte, directrice école Primaire Remilly-sur-Tille



Enseignants

- 20 PS/MS: Mme COLLADO Marie-Charlotte et Mme Abatte Audrey les vendredis et un jeudi sur 3
- 20 MS/GS: Mme SIFER Florinda
- 20 GS/10 CE1: Mme NOURDIN Anne
- 23 CE1/CE2: Mr GERARD Fanny les mardis et jeudis et Mme TIRELLI Laetitia les lundis et vendredis.
- 22 CM1: Mme MILLOT Ombeline
- 24 CM2: Mme GAUDRIOT Anaïs



Horaires
À respecter

Accueil des élèves: de 8h25 à 8h35 et de 13h20 à 13h30
Maternelles: les parents déposent leur enfant à la porte de la classe en passant par grille principale. Les parents de la classe de PS/MS passent par la porte A, les parents de la classe de MS/GS par la porte B et les parents de GS de Mme Nourdin par la porte A

Elémentaires: Accueil dans la classe matin et après-midi SAUF pour les élèves de l'enseignante qui sera chargée de l'ouverture du portail qui feront cet accueil dans la petite cour (les précisions leur seront données à la rentrée par leur enseignante)

Pour les CP de Mme Nourdin, l'accueil se fera matin et après-midi directement dans la classe.

Horaires de classe: les lundis, mardis, jeudis, vendredis:
8h35-11h35 et 13h30-16h30



Vacances

Toussaint : du samedi 18 octobre au dimanche 2 novembre inclus

Noël : du samedi 20 décembre au dimanche 4 janvier inclus

Hiver : du samedi 7 février au dimanche 22 mars inclus

Printemps : du samedi 4 avril au dimanche 19 avril inclus

Pont de l'Ascension : jeudi 14 et vendredi 15 mai non travaillés

Été : samedi 4 juillet



Absences

Si votre enfant est absent, merci d'en informer l'école par mail, via edumooov ou par téléphone le matin.

A son retour en classe, l'absence devra être justifiée : billet d'absence à disposition dans le cahier de liaison et certificat médical si vous en avez un. Médicaments uniquement administrés dans le cadre d'un PAI (Projet d'accueil Personnalisé).

 Communication	Nous restons à votre disposition pour vous rencontrer ou communiquer via le cahier de liaison, via Educartable ou par mail.
	L'assurance doit couvrir les risques de dommages causés par un tiers (responsabilité civile) ET le risque de dommages subi par lui-même (Individuelle corporelle). Elle est aussi utile pour les sorties scolaires.
	<u>Règlement intérieur</u> : à consulter sur le site de l'école https://ele-remilly-sur-tille-21.ec.ac-dijon.fr
	<u>Elections des parents d'élèves</u> : uniquement par correspondance le 10 octobre 2025 Les parents qui le souhaitent se présenter pour les élections peuvent se signaler dès qu'ils le peuvent auprès de la directrice.
REUNIONS DE RENTREE si possible sans enfants.	<u>Classe de Mmes Millot et Gaudriot</u> : Jeudi 11 septembre à 17h30 <u>Classe de Mmes Sifer et Collado:</u> Lundi 15 septembre à 17h30 <u>Classe de Mmes Nourdin et Gerard</u> : Vendredi 19 septembre à 17h30

Sincères salutations
Mme COLLADO, Directrice